

Drone civil : les États-Unis accélèrent et prennent une longueur d'avance

La Federal Aviation Association (FAA) vient de dévoiler une nouvelle réglementation pour encadrer l'utilisation des drones civils commerciaux sur le sol américain. Parmi les mesures phares, la simplification des procédures à suivre pour faire voler un drone dans le cadre d'une activité commerciale et la réduction des délais d'attente pour recevoir les autorisations de vol correspondantes.

Cette nouvelle réglementation, très attendue, constitue une avancée majeure sur le marché du drone. Les États-Unis se placent désormais en tête de file d'un secteur qui était jusque-là mené par la France et d'autres pays Européens. Parmi les secteurs qui vont connaître un développement très rapide, celui de la construction et des travaux publics.

Une simplification des procédures pour faire voler un drone et des délais d'attente réduits pour recevoir les autorisations de vol correspondantes

La nouvelle réglementation drone aux Etats-Unis a été dévoilée le 21 juin 2016. Cette réglementation comprend notamment la création d'un brevet spécifique aux pilotes de drones, qui doivent désormais passer un test théorique et faire vérifier leurs antécédents par la TSA (Transportation Security Administration). La validation de ce brevet est automatique pour les pilotes privés sur demande aux autorités.

La simplification des procédures permet désormais les opérations de vol à vue, de jour, en zone non-peuplée et de faire voler des drones de moins de 10kg à moins 120m d'altitude par visibilité supérieure à 5 km. En dehors des espaces de classe B, C, D et E où ils doivent faire l'objet d'une demande préalable aux autorités compétentes, les vols effectués n'imposent plus de compléter un NOTAM (Notice To Airmen).

A partir du moment où l'ensemble des critères définis par la FAA est respecté, l'opérateur de drones peut exercer son activité sans faire de requête spécifique, ni de déclaration d'activité aux autorités. Le temps d'attente pour l'obtention des autorisations va donc être réduit à zéro pour les opérateurs concernés, alors qu'il était d'environ 6 mois jusqu'à présent.

Avec cette réglementation les Etats-Unis sont en passe de devenir le 1er marché mondial

Cette nouvelle réglementation ouvre le champ libre aux opérateurs de drones américains pour accélérer leur développement de manière exponentielle. En effet, si la législation a mis du temps à se mettre en place sur le territoire américain, l'ensemble des acteurs se préparent à l'ouverture du marché depuis de nombreux mois, en particulier en Floride, en Californie et au Texas, qui utilisent d'ores et déjà les drones pour des missions industrielles et commerciales.

Désormais, il faut s'attendre à une croissance spectaculaire du marché américain du drone civil, qui

est en passe de devenir le premier marché mondial, tant en termes de chiffre d'affaires que de nombre d'opérateurs.

En effet, selon une étude du cabinet Oliver Wyman publiée le 1er mars 2016, le marché mondial du drone à usage professionnel devrait générer quelques 6 milliards d'euros d'ici 5 ans alors qu'il ne pesait que 300 millions l'an passé. De même, 5.500 opérateurs de drones civils sont déjà répertoriés aux Etats-Unis (en l'espace d' 1 an), contre seulement 3 000 en France (sur 4 ans). Nous sommes convaincus que le marché du drone se joue aujourd'hui à l'international. Grâce à un environnement favorable et aux progrès dans la réglementation, les États-Unis passent un nouveau cap et devraient dominer le marché mondial très rapidement, passant même devant l'Europe. C'est véritablement aux États-Unis que les innovations sur le marché du drone civil vont être les plus importantes.

Le BTP, secteur le plus porteur et le plus mature pour le drone civil américain

Même s'il est encore complexe d'avoir des estimations précises sur l'essor du marché dans les 5 ans à venir, nous sommes certains que des secteurs comme la construction, les mines, les carrières connaîtront les avancées les plus rapides, car ils sont déjà prêts à adopter la technologie drone, à grande échelle. A l'image de la France ces dernières années, c'est véritablement dans la construction et l'industrie minière que les solutions existantes sont les plus abouties. Les gestionnaires de chantiers reconnaissent aujourd'hui l'énorme valeur ajoutée des données drones pour leur activité.

Le marché américain représente une opportunité très concrète, avec 12 000 carrières, 2,000 mines à ciel ouvert et des centaines de milliers de chantiers sur tout le territoire. La collecte des données par drone et leur analyse permettent de proposer aux exploitants de chantiers et de carrières un éventail de solutions pour leurs opérations, telles que, la gestion de leurs inventaires et des stocks de matériaux, le calcul des volumes de production, déplacés, abattus ou remblayés, le suivi de l'avancement des chantiers et la comparaison entre l'état actuel et le projet ou encore le diagnostic des pistes et l'optimisation des conditions de circulation, permettant des économies de carburant pour les engins de chantier, etc.